

## **20200410 InfoMigrants**

<https://www.infomigrants.net/fr/post/24016/un-premier-cas-de-coronavirus-confirme-au-cra-de-vincennes>

### Actualités



Le CRA de Vincennes est situé près du bois de Vincennes. Crédit : Capture d'écran Google Maps

## **Un premier cas de coronavirus confirmé au CRA de Vincennes**

Par [La rédaction](#) Publié le : 10/04/2020

L'association Assfam a indiqué jeudi qu'une personne enfermée dans le centre de rétention administrative de Vincennes avait été testée positive au Covid-19. Il s'agit du premier cas confirmé de coronavirus dans l'un des ces centres. Selon la Cimade, le malade aurait "été contaminé à l'intérieur" du centre.

C'est le premier cas de coronavirus confirmé dans un centre de rétention administrative (CRA) français. "Une personne retenue vient d'être testée positive au Covid-19 dans le CRA de Paris-Vincennes, où 54 personnes sont encore enfermées", a indiqué jeudi 9 avril l'Assfam, association qui apporte un soutien juridique aux étrangers dans ce centre.

**>> A lire : [Dans les centres d'hébergement pour migrants, l'angoisse et la débrouille face au coronavirus](#)**

Selon l'association, "la santé et la vie des personnes retenues sont mises en danger dans ces centres, où les mesures sanitaires de prévention et protection contre le Covid-19 ne sont pas, et ne peuvent pas, être mises en place".

Une source policière a pu confirmer à l'AFP que la personne contaminée avait été "isolée dans une chambre individuelle" en attente de transfert en structure hospitalière.

Selon David Rohi, spécialiste de la rétention à La Cimade, le malade est entré en rétention le 7 mars et a "donc été contaminé à l'intérieur. "C'est exactement ce que nous craignions"", a-t-il ajouté.

## **CRA maintenus ouverts**

A la suite de l'instauration des mesures de confinement en France, des associations avaient demandé la fermeture des CRA, estimant que ces structures rendaient impossible la protection des personnes qui y sont retenues.

Le Conseil d'Etat a tranché le débat fin mars, en décidant que ces établissements pouvaient rester ouverts, jugeant que le maintien en rétention n'est pas un "facteur d'évolution de l'épidémie", contrairement à ce qu'affirmaient plusieurs organisations en réclamant la "fermeture temporaire".

Néanmoins, au cours des dernières semaines, le CRA se sont progressivement vidés, sous l'impulsion de décisions de remises en libertés par des juges. Sur quelque 1 900 places, seuls 184 personnes y étaient retenues jeudi, a affirmé Christophe Castaner plus tôt devant une commission de l'Assemblée nationale.

"Je n'ai pas souhaité fermer les CRA parce qu'il y a à l'intérieur des sortants de prison, (...) parce que nous continuons à procéder dans certains cas, et il est vrai que c'est beaucoup plus difficile, à des expulsions", a ajouté le ministre de l'Intérieur.